

LA MUTATION DES SERVICES DE LIGNES
AÉRIENNES DE MONTRÉAL À TORONTO

Question n° 1725—**M. Beaudoin**:

1. Est-ce qu'une ou des compagnies aériennes ont demandé de muter leurs services de Montréal à Toronto?

2. Dans l'affirmative, quels sont leurs noms?

3. Combien pour chaque année du 1^{er} janvier 1966 au 1^{er} mars 1969?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): La Commission canadienne des transports communique les renseignements suivants: 1. Non.

2. Sans objet.

3. Sans objet.

L'ÉDIFICE FÉDÉRAL DE WYNYARD (SASK.)

Question n° 1747—**M. Burton**:

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien aura-t-il des locaux dans l'édifice fédéral qui doit être construit à Wynyard et, dans l'affirmative, quelle est la superficie approximative dont le ministère aura besoin?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Non.

LA COMPÉTENCE LINGUISTIQUE DES EMPLOYÉS DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Question n° 1749—**M. Fortin**:

1. Parmi les employés de l'Énergie atomique du Canada Limitée au Québec, combien y en a-t-il dont la langue maternelle est a) le français, b) l'anglais, c) bilingue, d) d'une autre langue maternelle?

2. Quel est le traitement de chacun?

L'hon. Otto E. Lang (ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources): 1. a) 5; b) 4; c) 8; d) Néant

2. L'Énergie Atomique du Canada Limitée a comme politique de ne pas révéler le traitement individuel de ses employés.

LA COMPÉTENCE LINGUISTIQUE DES EMPLOYÉS DU CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

Question n° 1780—**M. Fortin**:

1. Parmi les personnes qui gagnent \$17,000 et plus au Conseil national de recherches, combien y en a-t-il dont la langue maternelle est le français et, s'il n'y en a pas, qu'est-ce que la société entend faire pour corriger cette situation?

2. Quelle est la politique du Conseil national de recherches en ce qui concerne a) le bilinguisme, b) le recrutement des Canadiens de langue française?

3. Quel est le montant total des immobilisations du Conseil national de recherches a) en Ontario, b) au Québec?

4. Combien d'employés la société a-t-elle a) en Ontario, b) au Québec?

5. Est-ce que le Conseil national de recherches a l'intention d'installer des laboratoires de recherches au Québec et, dans la négative, pour quelles raisons ne le ferait-il pas?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): 1. 8.

2 a) et b) Depuis de nombreuses années, le Conseil national de recherches a eu pour politique de recruter son personnel autant chez les Canadiens francophones que chez les Canadiens anglophones.

Conformément aux principes directeurs émis par le gouvernement actuel, le Conseil entend intensifier ses efforts de recrutement auprès des Canadiens francophones et de resserrer davantage ses liens avec les universités de langue française du Canada.

Dans tous les cas où l'usage d'une langue seconde apparaîtra requis de façon manifeste, le Conseil aura pour principe directeur d'aider ses employés à acquérir la connaissance linguistique nécessaire. Les jeunes scientifiques anglophones et autres membres anglophones du personnel professionnel seront particulièrement encouragés à acquérir et à maintenir une connaissance de la langue française propre à les aider à améliorer leurs communications avec les francophones dans les domaines qui leur sont communs et à attirer davantage des scientifiques de langue française dans les laboratoires du Conseil.

3. a) Ontario, 90,636,000 dollars desquels 84,096,000 dollars sont dans la Région de la capitale nationale; b) Québec, 18,000 dollars.

4. a) Ontario, 3,352 desquels 3,328 sont dans la Région de la capitale nationale; b) Québec, 7.

5. Non. Le Conseil ne prévoit l'établissement d'aucun nouveau laboratoire de recherches au moment.

LES FILMS CUBAINS À RADIO-CANADA

Question n° 1784—**M. Paproski**:

1. Radio-Canada a-t-elle conclu récemment avec le gouvernement de Cuba un accord lui permettant de présenter des films de ce gouvernement au réseau français de Radio-Canada?

2. Le Cabinet a-t-il approuvé cet accord, et, dans l'affirmative, quel en est le but?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Non. Le réseau français de Radio-Canada a cependant discuté de l'échange de longs métrages et de films de télévision avec des représentants de Cuba et il étudie présentement certains films cubains. Cela fait partie de l'évaluation normale de films étrangers en vue de leur utilisation possible sur le réseau.

2. Sans objet.